



Représenter notre région au CSE

Défendre notre activité

Entre le 31 mars et le 6 avril 2022 : Votez CFDT !

Avec 50% des suffrages en Bretagne, la CFDT confirme son implantation solide dans la région et vous remercie pour la confiance que vous accordez à ses représentants.

De bons résultats, qui récompensent le travail de terrain des représentants de la Cfdt. Mais à l'issue du 1^{er} tour des élections au CSE, le quorum n'est pas atteint dans les collèges Maitrise et Ouvriers-employés. **Ces deux collèges doivent donc revoter lors d'un second tour. La Cfdt appelle les abstentionnistes du 1^{er} tour à s'exprimer en votant !** La Cfdt en appelle aux salariés : **au 2^{ème} tour, votez, et votez Cfdt !**



Anne Arvor, adjointe de Production à Rennes, veut représenter les salariés de Bretagne comme élue au CSE pour la Cfdt.

Anne, c'est un engagement syndical, c'est une connaissance du terrain, c'est la volonté de porter la voix des permanents comme des non permanents sur les sujets de l'emploi, du recrutement, de l'évolution des métiers, de l'activité dans les antennes, des nouveaux outils, de la santé au travail (...).

Pour défendre notre activité régionale !

Entre le 31 mars et le 6 avril 2022

Munissez-vous des codes de vote reçus par courrier avant le 1^{er} tour, connectez-vous au site, et votez !

CODES D'ACCÈS PERDUS ?

Vous pouvez les récupérer facilement en appelant la hotline : 01 87 16 47 33

Connectez-vous à l'adresse :

<https://vote.election-europe.com/francetelevisions-reseaufrance3>

VOTEZ!

